porte quel sens que vous voudrez, nous ne vous laisserons jamais affirmer « qu'il ne fait avec l'âme qu'un seul principe d'opération. » Il faut décidément se résigner à trouver autre chose pour expliquer la transmission des pensées.)

La parole est de nouveau à M. l'abbé Caudron.

D'après M. l'abbé Véronnet, pour expliquer cette seconde série de phénomènes, il suffit « d'admettre qu'en vertu d'une sensibilité surexcitée, telle qu'on la retrouve chez tous les hystériques et les hallucinés, la malade de Grèzes percevait d'une manière inconsciente, les impressions émanées du système nerveux et en particulier du cerveau des personnes présentes, »

L'exorciste ou l'interrogateur sait que l'hostie est consacrée, que l'eau est bénite, et cette notion communiquée cérébralement à la mala le lui révèle le caractère sacré ou profane de l'objet présenté.

Le théorie de la transmission de la pensée à distance, telle est l'explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

M. Véronnet va même jusqu'à s'écrier: « Peut-être verra-t-on une génération qui saura se passer en partie de la parole, de l'écriture et du télégraphe pour la communication de s pensées. »

Ne serait-ce pas là, comme dit très justement l'abbé Caudron, un peu de fidéisme scientifique?

Il faut avouer plus modestement que nous ne connaissons encore ni les propriétés, ni l'origine, ni l'influence de ces radistions humaines.

Hypothèses, pour le moment. Et quand ces hypothèses pourraient être débarrassées des difficultés indéniables qui les affaiblissent et prendre place dans le domaine certain de la science, on n'aurait pas davantage le droit de conclure que les phénomènes cités par le Rituel comme signes caractéristiques de la possession diabolique (entre autres le don de parler des langues jamais apprises, et la faculté de découvrir des choses éloignées et cachées) peuvent « s'expliquer rationnellement » — ne serait-ce que dans certains cas — « sans avoir besoin de recourir à l'intervention d'un être extranaturel. » Cette conclusion est défectueuse parce que les phénomènes désignés échappent à l'hypothèse proposée pour les expliquer, qu'ils ne sont pas situés dans le champ d'application de la théorie énon-